## **MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZOTIQUE**

## **AVIS PUBLIC**

Est par la présente donné par le soussigné que lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Zotique tenue le **mardi 21 décembre 2021 à 19 h 30,** le conseil municipal a adopté le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024, de même que l'annexe prévoyant leur mode de financement.

Il fut résolu, lors de telle séance du conseil municipal tenue à huis clos en raison des récentes restrictions sanitaires en vigueur destinées à limiter la tenue de rassemblements publics, que toute personne intéressée pourra transmettre aux bureaux de la Municipalité, pour lecture et traitement lors de la prochaine séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le mardi 18 janvier 2022 à 20 h, ses questions ou commentaires quant au contenu de tels documents, dont des copies sont accessibles via le site Web de la Municipalité.

Ces questions ou commentaires devront être transmis aux bureaux de la Municipalité pour y être reçus au plus tard le mardi 18 janvier 2022 à 16 h par la poste ou par courriel aux adresses suivantes :

- Par la poste : Municipalité de Saint-Zotique, 1250, rue Principale, Saint-Zotique (Québec), J0P 1Z0
- Par courriel : dg@st-zotique.com
- En déposant votre document dans la boîte postale située près de la porte d'entrée de l'hôtel de ville.

DONNÉ À SAINT-ZOTIQUE, ce 22e jour du mois de décembre 2021.

Jean-François Messier, Adm. A. Greffier-trésorier et directeur général

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, Jean-François Messier, greffier-trésorier et directeur général de la Municipalité de Saint-Zotique, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024 de même que l'annexe prévoyant leur mode de financement à chacun des quatre endroits désignés par le conseil municipal de même que sur le site Web de la Municipalité, en date du 22 décembre 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22e jour du mois de décembre 2021.

Jean-François Messier, Adm. A. Greffier-trésorier et directeur général